Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212202683-20260706-TITRESNONVAL26-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Membres en exercice : 15
Membres ayant pris part à la délibération : 13
Date de la convocation 16/06/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUCA

SEANCE DU 23 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la mairie de Ruca, sous la présidence de Monsieur Dominique PERCHE, Maire.
Etaient présents : Dominique PERCHE. Claude LAYEC. Pierrick CARFANTAN. Véronique LE BIDEAU. Cécile RUELLAN. Karine CHANTOISEL. Céline LEGENDRE. Denis HAMON.
Avaient donnés pouvoir : Vanessa DARCOURT à Céline LEGENDRE, Pascal HINGANT à Karine CHANTOISEL, Julie BERTHELOT à Cécile RUELLAN ; Louis-Claude GICQUEL à Claude LAYEC, Lydia GIRARD à Dominique PERCHE
Étaient absents : Rodolphe GROUAZEL, Mathieu FAVREL.
A été nommé secrétaire de séance : Claude LAYEC.

OBJET : COMPTABILITE : ADMISSION DE TITRES EN NON-VALEURS.

Sur informations du Service de Gestion Comptable de Dinan, il apparaît que le comptable public n'a pu recouvrer des titres sur le budget principal datant de 2023 à 2025.

Le montant est le suivant : Budget principal :
- Compte 6541 : 1545,07

Il est en conséquence demandé au Conseil Municipal d'admettre ces titres en non-valeurs.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** l'admission en non-valeurs des titres ci-dessus énoncés sur le budget communal.

FAIT A RUCA LES AN, MOIS ET JOUR SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,

MAIRIE DE RUCA
Côtes d'Armor